Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 022-212201164-20260626-220626_09-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

COTES D'ARMOR

Nombre de Conseillers	
En exercice :	*15*
Présents :	*13*
Votants :	*15*
Absents :	*2*
Exclus :	*0*

Date de convocation :
17/06/2026
Date d'affichage :
24/06/2026

OBJET :

RENOVATION THERMIQUE DE L'ÉCOLE : AVENANT ABAQUE INGIÉNIÉRIE LOT POMPE A CHALEUR
(220626-09)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE ***LANRODEC***

SÉANCE DU 22 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, 22 juin à 19 heures 09 minutes,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Solène STEUNOU-ROQUINARC'H, Maire.

ETAIENT PRESENTS :
MM. STEUNOU-ROQUINARC'H S., LE ROY M.L., COLAS Y., AROARO A., LE MEUR-BOURDON C., HERBILLOT P., LEFORT A., JOUAN J.C., QUERO M., GUENO C., MAHE L., OLLIVIER-HENRY A., TOUDIC C.

Absent excusé :
STEPHAN M., JOURDEN J.Y.

Pouvoirs :
- M. STEPHAN Mickaël a donné pouvoir à Mme STEUNOU-ROQUINARC'H Solène
- M. JOURDEN Jean-Yves a donné pouvoir à Mme TOUDIC Cathy

Mme Claudie LE MEUR-BOURDON a été nommé secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 022-212201164-20260626-220626_09-DE

À la suite de la réunion du Conseil municipal, en date du 16 juin 2026, en présence de M. Philippe HENCOQ, du représentant de l'ABAQUE INGÉNIÉRIE et du représentant de l'ADAC.
Il a été proposé au CONSEIL Municipal de remplacer le lot panneaux photovoltaïque par un lot pompe à chaleur.
Afin de réaliser l'étude thermique, la société ABAQUE INGÉNIÉRIE soumet au Conseil un avenant constitué comme suit :

HONORAIRES :

Décomposition par phase :

Le montant forfaitaire des honoraires pour la réalisation de la mission s'élève à :

	Montant
MAITRISE D'OEUVRE - LOT CHAUFFAGE	
PRO/DCE- PROJET / DOSSIER DE CONSULTATION	2 400,00
ACT- ANALYSE DES OFFRES	240,00
DET- DIRECTION DE L'EXECUTION DES TRAVAUX	640,00
AOR- ASSISTANCE AUX OPERATIONS DE RECEPTION	320,00
Total H.T.	**3 600,00 €**
TVA 0 %	
Total TTC	**3 600,00 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres :

- **APPROUVE** l'avenant de l'entreprise ABAQUE INGÉNIÉRIE, concernant l'étude thermique du lot POMPE A CHALEUR d'un montant de : 3 600€ H.T.
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer le présent avenant de l'entreprise ABAQUE INGÉNIÉRIE ainsi que toute pièce relative à l'application de la présente délibération.

Votes :
« Pour » = 15, « Contre » = 0, « Abstention » =0

Le Secrétaire

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Le Maire,
Solène STEUNOU-ROQUINARC'H

MAIRIE DE LANRODEC
22